

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 9 mai 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 mai 2022

### PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION FESTIVAL DES EUROCHESTRIES

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LÉCOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Valérie BELY-VOLLAND, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Marie-Paule MILLASSEAU à Yvonne VACKER, Rose-Marie NIETO à Philippe TERRASSIN, Michel PAILLEY à Bastien MARCHIVE, Dominique SIX à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Yamina BOUDAHMANI, Lydia ZANATTA à Gérard LEFEVRE.

#### Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Christophe GUINOT par Virginie HEULIN, Lucy MOREAU par Olivier TRAVEL.

#### Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Mélina TACHE.

#### Titulaires absent excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : François GUYON

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 MAI 2022

#### PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMERATION FESTIVAL DES EUROCHESTRIES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Festival des Eurochestries organisé par l'association Orchestre à Vent de Niort (OVNi), dont la 33<sup>ème</sup> édition se déroulera à Niort et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) du 5 au 13 juillet 2022, a pour projet d'organiser des rencontres de jeunes musiciens issus du monde entier. Ils se réunissent pendant près d'une semaine dans les Deux-Sèvres, dans le Niortais, à la fois pour jouer leur propre répertoire mais également pour travailler ensemble une œuvre commune destinée à être jouée lors du concert de clôture par ce grand orchestre international constitué pour l'occasion.

L'objectif est de toucher un public de l'agglomération et au-delà.

Le budget global prévisionnel de l'édition 2022 est de 49 000 euros environ (hors valorisation en nature). La participation sollicitée auprès de la CAN est de 5 000 euros.

Les crédits sont disponibles au Budget Prévisionnel 2022 au titre du soutien aux manifestations culturelles.

Ces moyens visent à favoriser la diffusion de spectacles dans le cadre du festival dans les communes de la Communauté d'Agglomération.

La participation de la CAN se justifie par :

- le soutien financier à un évènement largement médiatisé contribuant au prestige culturel du territoire. Cet évènement fait l'objet d'une large publicité et est accessible à tous les habitants de l'agglomération ;
- la production d'un projet visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire. Une quinzaine de concerts sont organisés avec les communes de l'Agglo, dans les communes de Beauvoir sur Niort, Echiré, Fors, Frontenay Rohan Rohan, Germond Rouvre, La Rochénard, Magné, Mauzé sur le Mignon, Niort, Saint Gelais, Saint Hilaire la Palud, Saint Symphorien, Sansais. Un concert aura également lieu à Saint Martin de Bernegoue dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> saison.

L'association Orchestre à vent de Niort s'engage en contrepartie, avant la fin de l'année 2022, à rendre compte à la CAN des actions de communication menées et des références au Festival des Eurochestries générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux.

L'association Orchestre à vent de Niort s'engage également à citer la participation de la CAN dans ses supports de communication.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 euros sur les crédits prévus au BP 2022 à l'association Orchestre à vent de Niort.
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Alain CHAUFFIER**

**Vice-Président Délégué**